

T F
5 5
1 1
4 4
2 2
5 5
2 2
- -
3 3
1 0
6 3
1 6

info@karatequebec.com



KARATÉ QUÉBEC
4343, PIERRE DE COUBERTIN
C.P. 1000, STCC, M.
MONTRÉAL (QC) H1V 3R2

Montréal, le 29 juillet 2008

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir les documents à remplir ainsi que toutes les étapes à suivre pour joindre notre association. Pour de plus amples informations sur la mission et la nature de Karaté Québec, visitez notre site Web www.karatequebec.com.

Précisons tout d'abord que Karaté Québec est une association de dojos, et non de membres individuels, ce qui rend possibles des cotisations annuelles aussi minimales. Tous les membres bénéficient, entre autres, d'une couverture assurance-accident en cas de blessures pouvant survenir lors d'entraînements ou d'événements organisés ou sanctionnés par Karaté Québec.

Par ailleurs, Karaté Québec est la seule association de karaté reconnue par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec, et le seul organisme québécois membre de l'Association Nationale de Karaté. Par conséquent, être membre de Karaté Québec permettra à vos élèves de participer au réseau officiel national et international de compétitions.

Veuillez remplir les formulaires ci-joints et nous les retourner accompagnés d'un chèque à l'ordre de Karaté Québec, pour chaque dojo que vous inscrivez, paiement encaissable uniquement lors d'une réponse positive de notre part.

Dès réception de vos documents, le Conseil d'administration de Karaté Québec étudiera votre dossier et vous fera parvenir une réponse dans les plus brefs délais.

Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau en composant le (514) 252-3161 ou, sans frais, le 1 877 527-2835.

Nous sommes heureux de l'intérêt que vous portez à notre association. Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Mohamed Jelassi
Coordonnateur général.

T F
5 5
1 1
4 4
2 2
5 5
2 2
— —
3 3
1 0
6 3
1 6

info@karatequebec.com



KARATÉ QUÉBEC
4345, PIERRE DE COUBERTIN
C.P. 1000, STCC, M.
MONTREAL (QC) H1V 3R2

Documents à fournir avec votre demande de reconnaissance :

- 1) Lettre de présentation, en incluant :
 - a) les raisons pour lesquelles vous souhaitez joindre Karaté Québec
 - b) vos antécédents en karaté traditionnel
 - c) vos antécédents en entraînement et/ou en compétition de karaté
- 2) Curriculum vitæ, en incluant :
 - a) les dates d'obtention de vos grades en karaté
 - b) les dates d'obtention de vos niveaux de PNCE
 - c) les dates d'obtention de vos grades en arbitrage
- 3) Certificats et diplômes concernant votre expérience en karaté, en entraînement (PNCE), en arbitrage et votre formation scolaire.
- 4) Tout autre document ou renseignement pertinent à votre affiliation à Karaté Québec
- 5) Tous les formulaires joints dûment complétés
- 6) Votre chèque dûment rempli